

LISTE DES FICHES ACTIVITES

Le pastoralisme	82
La gestion forestière	86
Le tourisme hivernal	88
Le tourisme estival	91
Les sports de plein air	93
La chasse	95
Les activités liées aux infrastructures et équipements	97

LE PASTORALISME

Historique de l'activité agricole sur la zone

Pendant des siècles l'économie agricole basée sur l'autarcie a dû s'adapter aux conditions que lui imposait son environnement. Les exploitations étaient familiales, le cheptel mixte, chaque famille possédant un troupeau ovin viande, quelques vaches à viande et quelques vaches laitières. Dans les fonds de vallées, à proximité des habitations, on trouvait les jardins et les vergers privés et, en seconde ceinture autour des maisons, les champs labourés de céréales qui alternaient avec les prés de fauche et les pâturages. Aujourd'hui, du fait des facilités d'accès, les cultures vivrières ont disparu, les vergers ne sont plus entretenus – voire ont été rasés -, et les champs et jardins autour des villages ont été remplacés par des prés de fauche. Ces derniers tendent à disparaître du fait de la diminution des troupeaux et exploitations et des difficultés d'exploitation liées à la topographie.

Les zones intermédiaires ont pu autrefois faire l'objet de cultures mais étaient destinées de façon prioritaire à la production de foin d'hiver et à un pâturage de transit pour le bétail. Les prairies étaient alors fauchées à la main et même les zones de forte pente étaient utilisées. Avec l'apparition de la mécanisation, les prairies fauchées à la main sur les fortes pentes ont disparu. L'augmentation des surfaces disponibles pour le pacage de mi-saison n'a toutefois pas été compensée par une augmentation de la charge de bétail. Ceci a entraîné une modification directe des circuits de transit du bétail avec un abandon ou un pâturage très extensif des zones intermédiaires, qui se sont alors fermées par boisement, envahissement des fruticées ou des genévriers. En effet, des zones sensiblement plus grandes sont parcourues aujourd'hui par un cheptel moins nombreux sur une période plus courte, avec une durée de pâturage dans les zones intermédiaires fortement réduite. De nombreuses granges foraines ont aussi été revendues comme résidences secondaires, avec le non-entretien des bordures et alentours qui s'en est ensuivi.

Les estives, situées au-delà de la limite supérieure de la forêt, accueillent les animaux entre mai et septembre. Sur le site, on note l'utilisation d'une partie du site (rive droite vallée d'Ossoue) par des troupeaux espagnols suite aux accords de Broto et Torla de 1923, les troupeaux français quittant les lieux vers le 10 juin et les troupeaux espagnols n'y arrivant qu'à la fin juillet.

La déprise agricole se traduit par une diminution de 68 % des exploitations agricoles sur Gavarnie depuis 1979 et de 40 % sur Gèdre, la taille moyenne des exploitations étant par contre passée de 6 à 11 ha de Surface Agricole Utile (S.A.U.) sur Gavarnie et de 10 à 14 ha sur Gèdre. La plupart de ces exploitations sont néanmoins restées avec la même main d'œuvre (les deux membres de la famille le plus souvent), ce qui lors des périodes de pointe (fenaison, agnelages, ...) peut poser problème. Le nombre d'Unités de Travail Annuelles (U.T.A.) a ainsi chuté de près de 50 % en 20 ans sur Gavarnie et de 40 % sur Gèdre.

Le non-rassemblement des troupeaux durant l'été a eu aussi des conséquences dans le mode de traitement sanitaire des bêtes (essentiellement dans le cas des bovins), celles-ci étant traitées avant la montée en estives à l'aide de produits rémanents issus de la famille des avermectine.

L'alimentation de tous ces troupeaux a aussi connu des modifications, les éleveurs faisant de plus en plus appel à des fourrages extérieurs à la vallée et des animaux (cas notamment des chevaux de Gavarnie) passant de plus en plus l'hiver en plaine. De fait le déclin

de la S.A.U. a surtout porté sur l'abandon des prairies de fauche, suite au déclin du taux d'équipement en matériel de type « motofaucheuses » dans les communes du site.

Description

Le site est concerné par 3 unités pastorales en entier (Aspé – Saugué, Ossoue, Espécières – Pouey Aspé) et par une partie d'une quatrième (Allans - Pailla – La Cascade). Les estives, autrefois entretenues à la main par les bergers au cours de la saison (qui coupaient les pieds de pins à crochets et prélevaient les genévriers pour se chauffer et cuire les aliments), constituent actuellement des territoires de libre parcours pour le bétail qui n'est plus gardienné, à l'exception de quelques troupeaux ovins « extérieurs » (appellation des éleveurs extérieurs au canton et ne bénéficiant donc pas des droits d'usage).

Après une très forte diminution des années 1960 à 1990, depuis une dizaine d'années, le chargement s'est grosso modo maintenu, notamment grâce à l'arrivée de troupeaux non valléens. On note cependant de fortes variations dans les effectifs présents selon les années, notamment sur Ossoue qui est utilisée par les troupeaux espagnols.

Au total, l'ensemble du site est pâturé par 4900 à 6000 ovins selon les années, 1500 à 1800 bovins et près de 150 équins. Toutefois, selon les estives, le chargement est plus ou moins régulier selon les années et très disparate en termes d'intensité. L'estive d'Ossoue n'est ainsi utilisée que durant 45-60 jours par an contre 100 à 120 jours pour les autres estives.

Avec les années, on note aussi une évolution des pratiques avec une diminution du gardiennage, des modifications dans les pratiques sanitaires de traitement et la concentration des troupeaux sur les zones les plus faciles d'accès au détriment des zones plus pentues. La diminution du gardiennage, avec l'augmentation de la présence des bovins, a induit la mise en place de clôtures en plusieurs endroits du site, de façon à protéger le bétail et l'empêcher d'avoir accès à des zones dangereuses, ou encore lui interdire l'accès temporaire – durant l'été – à des secteurs conservés pour la fauche.

L'exode rural s'est aussi accompagné dans les vallées d'importantes modifications dans les pratiques d'élevage, marquées notamment par l'augmentation de la taille des troupeaux ovins. Si le nombre d'Unités Gros Bétail (U.G.B.) a diminué de 14 % sur Gèdre contre 16 % sur Gavarnie, le plus flagrant reste la modification de la composition des troupeaux. Les vaches laitières ont complètement disparu tandis que la moitié des troupeaux conservent la mixité ovins - bovins. Suite à la mise en place de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Mouton Barèges - Gavarnie », on observe une augmentation du nombre d'ovins.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

Quatre points essentiels peuvent être soulignés en termes d'impact :

- l'évolution des milieux qui, suite à la diminution générale du chargement et à l'utilisation différente de l'espace par les troupeaux, soit s'uniformise par envahissement des graminées colonisatrices, soit évolue vers des stades plus fermés par envahissement par les ligneux bas puis arbustifs. L'ensemble a pour conséquences une diminution des zones favorables d'habitats d'espèces, en tant qu'habitats d'alimentation (Crave à bec rouge, Perdrix grise de montagne, Lagopède alpin, Pie-grièche écorcheur, Monticole de roche, Merle à plastron, Circaète Jean-le-Blanc) ou d'habitats de nidification (Lagopède alpin, Perdrix grise de montagne) ;

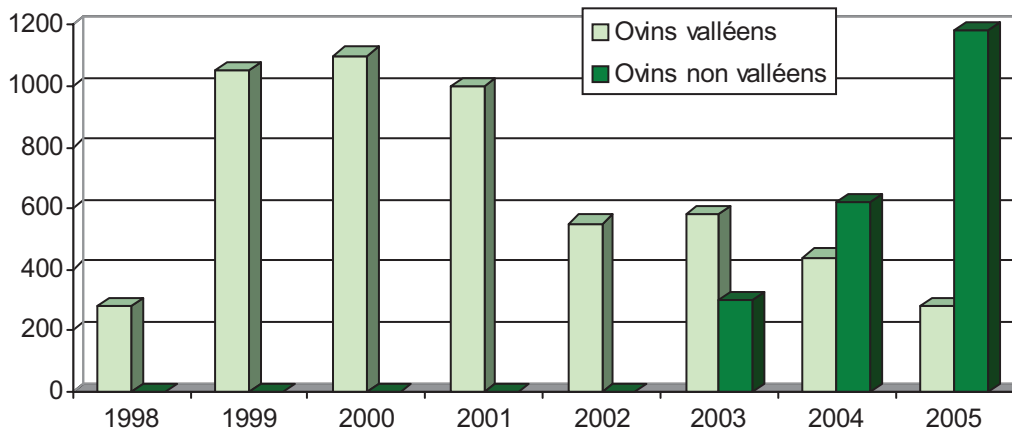


Figure 1 : Evolution du chargement en ovins sur l'unité pastorale d'Aspé.

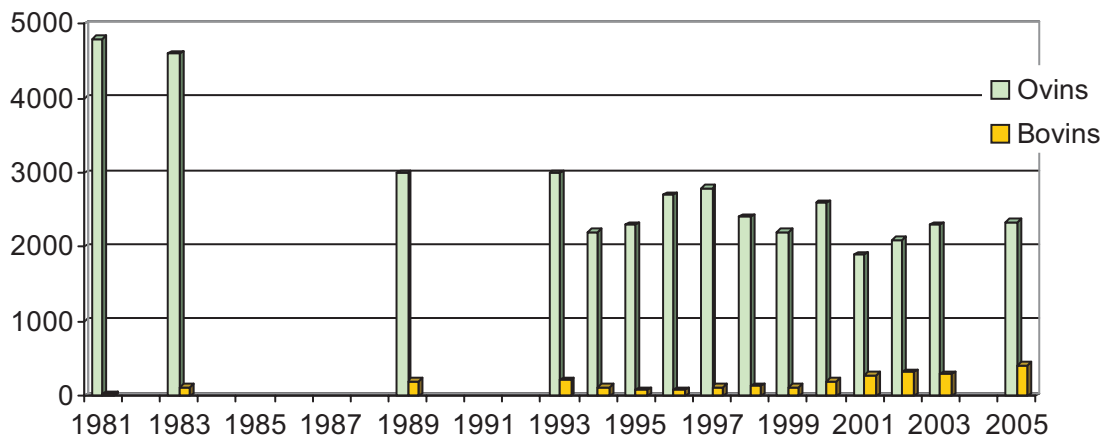


Figure 2 : Evolution du chargement en bovins et ovins sur l'unité pastorale "Espécières - Pouey-Aspé".

- la disparition de certains milieux suite aux difficultés d'exploitation et à la diminution de la main d'œuvre disponible. C'est notamment le cas des milieux de prairies de fauche (zones favorables à la Perdrix grise de montagne) ou/et des haies et murets associés (Pie-grièche écorcheur, Monticole de roche, Merle à plastron) ;
- la modification des pratiques de traitement sanitaire des troupeaux, qui peut conduire à utiliser des produits plus rémanents et avoir des conséquences secondaires sur les disponibilités en ressources trophiques (disponibilité en invertébrés - Perdrix grise de montagne, Grand tétras, Lagopède alpin, Crave à bec rouge, Pie-grièche écorcheur), voire en intoxication de certains rapaces nécrophages (Milan royal, Vautour percnoptère, Gypaète barbu). Ce dernier point reste toutefois à évaluer sur la base d'une enquête à mener auprès des éleveurs du site ;
- la présence des clôtures peut représenter un risque de collision vis-à-vis de certaines espèces (Perdrix grise de montagne notamment).

Enfin un dernier point est à évaluer : le devenir des bêtes mortes en estives en termes de disponibilité en carcasses pour les rapaces nécrophages.

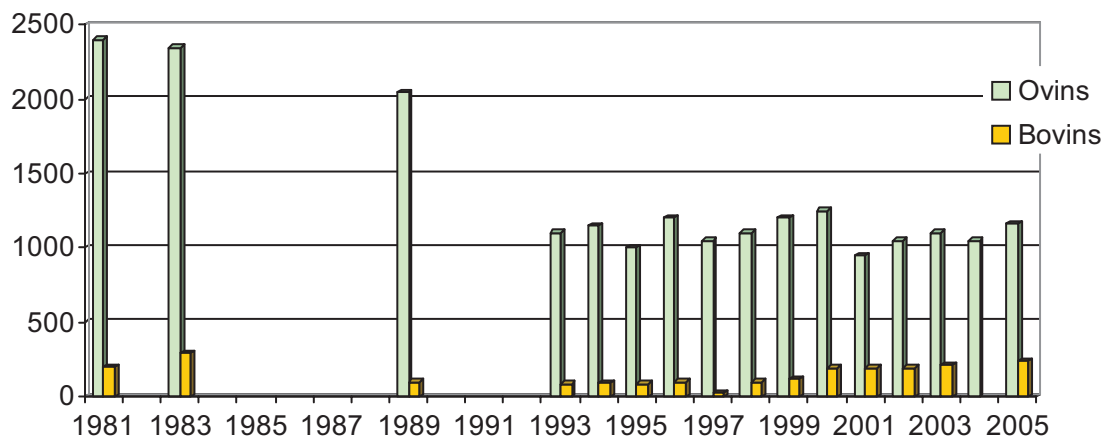


Figure 3 : Evolution du chargement en bovins et ovins sur l'unité pastorale "Allans, Pailla, la Cascade".



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°36 :

LES UNITES PASTORALES SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"

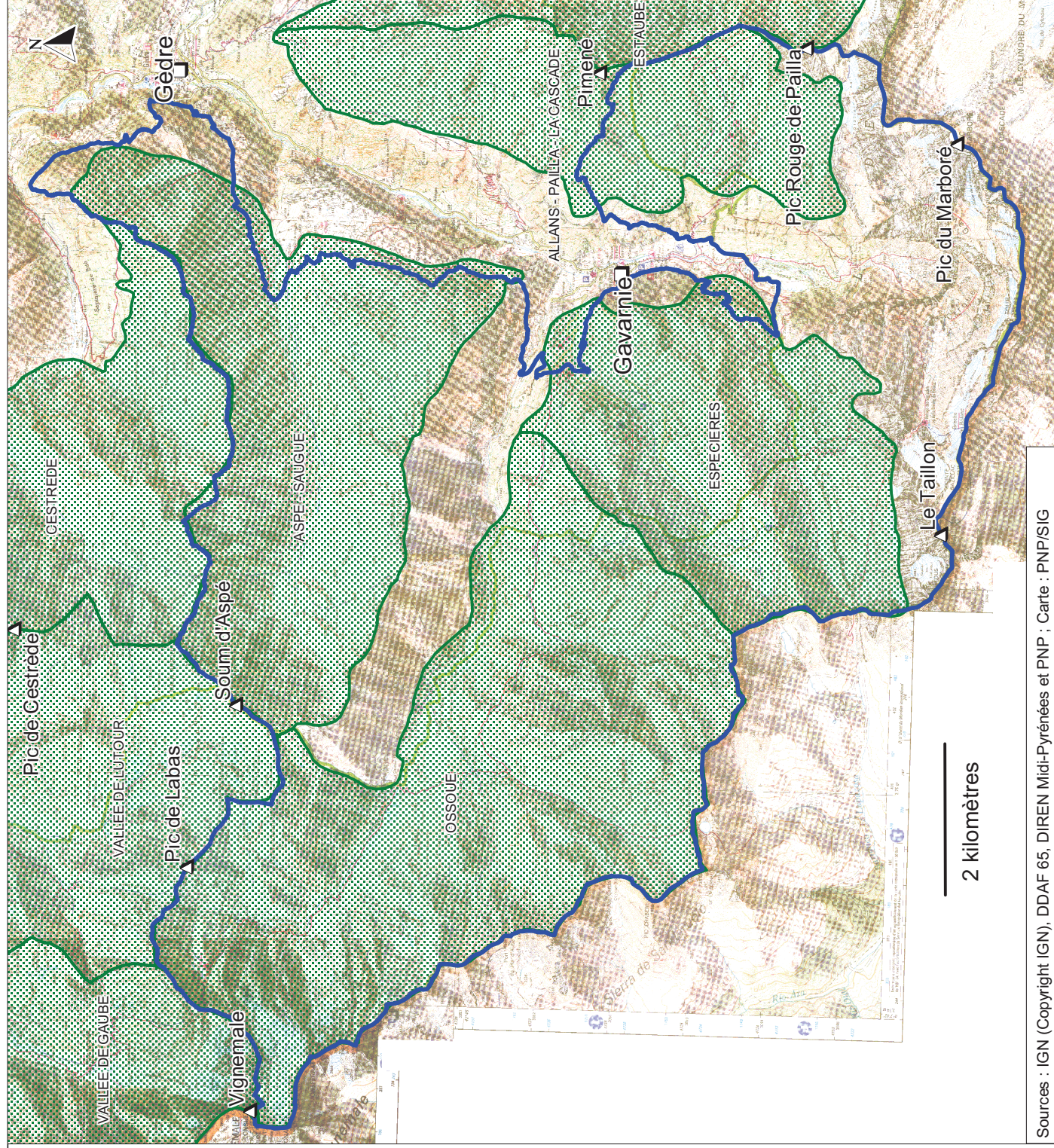
légende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

▭ Unité pastorale



Description

La majorité des surfaces forestières présentes sur le site relève du régime forestier. Elles appartiennent soit à la Commission Syndicale de la vallée de Barèges, soit à l'Etat (forêt domaniale de Gavarnie). Cette soumission au régime forestier résulte du Code Forestier suite à la nécessité d'enrayer le processus de disparition de ces milieux à la fin du XIXème siècle.

Le site comporte peu d'éléments forestiers, la majorité des surfaces boisées jouant de plus un rôle de protection. On distingue :

- la forêt syndicale de Barèges avec les bois de Bourlic, de la Prade, d'Arribama, du Pailla et du Pain de Sucre et le bois de Saint-Savin. La forêt syndicale de la vallée de Barèges est une propriété collective appartenant dans l'indivision aux 17 communes du canton de Luz. Les terrains soumis au régime forestier le sont depuis un arrêté préfectoral du 21 août 1828 et tous les terrains boisés (ou même très peu boisés) sont soumis au régime forestier. Les terrains soumis au régime forestier couvrent une surface totale de 2 830,50 ha sur l'ensemble du canton ;
- la forêt domaniale de Gavarnie avec le bois de Mourgat, alors qu'une deuxième forêt (Hount Grane) est à proximité mais non incluse dans le site lui-même. L'Etat a acquis des terrains au syndicat des communes de la vallée de Barèges et à des particuliers en 1944 et 1945. D'une surface totale de 172,44 ha, les deux forêts forment le périmètre R.T.M. (Restauration des Terrains en Montagne). L'ensemble des éléments de gestion pour ces deux forêts est inscrit dans le programme d'aménagement de la forêt domaniale de Gavarnie (1994-2004) qui doit être prochainement révisé ;
- les friches privées, laissées le plus souvent à l'abandon par leurs propriétaires et qui ne sont pas traitées par le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.), car espaces boisés non exploitables. Le plus souvent elles se présentent sous la forme de taillis de noisetiers, mais on rencontre aussi des zones de Pin sylvestre et de Pin à crochets. Enfin, quelques parcelles (de moins d'1/4 d'ha) localement ont été plantées, notamment au-dessus des granges de Holle et à proximité de la station de ski.

Au total, l'ensemble forestier couvre près de 500 ha soit environ 5 % de la surface du site.

Sur une partie de ces éléments forestiers, les plans d'aménagement seront révisés dans les années à venir, des coupes d'éclaircissement (cas de Mourgat) ou d'affouage (cas de Saint-Savin) étant d'ores et déjà prévues.

L'exploitation de la forêt est marginale, la composition spécifique est assez variée du fait de l'étagement des espaces forestiers et des différences d'exposition, la non exploitation depuis plusieurs dizaines d'années de certaines zones induit la présence de secteurs à structure irrégulière et de quelques vieux arbres.

L'étude des potentialités théoriques d'accueil des différents sylvofaciès identifiés sur le site pour les espèces d'Oiseaux susceptibles d'être concernées par la Z.P.S. a été conduite. On remarque que, du fait soit de la hauteur et du faible diamètre de la majorité des sylvofaciès, soit de leur positionnement en altitude, peu de sylvofaciès sont réellement favorables. Seul le Grand

tétras dans la majorité des sylvofaciès, et accessoirement la Pie-grièche écorcheur dans le taillis de Noisetier, trouvent dans la zone des biotopes forestiers pouvant leur convenir. Pour les grands rapaces, seul le sylvofaciès comprenant des arbres d'une bonne hauteur (taillis sous futaie mixte à gros bois) est susceptible d'offrir des arbres (résineux à la cime tabulaire) pour l'installation d'aires, ainsi que des arbres d'un diamètre suffisant pour le Pic noir et la Chouette de Tengmalm en cascade.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

Peu d'impacts sont notés en ce qui concerne l'exploitation forestière vis-à-vis de l'état de conservation des espèces cibles du DOCOB. On peut noter trois types de problèmes dont certains seront récurrents dès qu'il y aura exploitation d'une partie des boisements, et d'autres concernent surtout l'aménagement forestier sur le long terme :

- les problèmes de perturbations liées à l'exploitation : sont concernées ici les coupes d'affouage envisagées dans la forêt domaniale de Gavarnie et dans le bois de Saint-Savin. Il faudra veiller à ce que les périodes d'exploitation ne coïncident pas avec les périodes d'hivernage du Grand tétras. De même, la mise en place d'une piste pour procéder au débardage des bois exploités, notamment sur le bois de Saint-Savin devra se faire en période de non reproduction du Gypaète barbu, le site se situant face à l'aire la plus souvent utilisée par l'espèce sur la ZPS ;
- la présence de grillages et clôtures sur le site, destinés à protéger les boisements et notamment les jeunes plantations de la dent du bétail au départ, puis des divagations du bétail à l'intérieur par la suite. Ces infrastructures peuvent constituer un danger pour certaines espèces (Grand tétras, Perdrix grise de montagne notamment) qui viennent se réfugier – ou nicher – dans ces jeunes boisements et de ce fait peuvent faire l'objet de collisions ou être soumis à une pression de prédation accrue du fait des restrictions de circulation. Dans ce contexte, d'anciennes clôtures seront à enlever – le grillage mais pas les piquets – tandis que les nouvelles en prévision seront à équiper pour les rendre visibles ;
- la nécessité d'irrégulariser la structure du peuplement forestier sur certaines zones (Mourgat, Saint-Savin), soit en créant des éclaircies dans des peuplements uniformes (cas du mélézin sur Mourgat), soit en laissant vieillir des arbres (hêtre principalement) ou en conservant des arbres à cime cassée – Pin sylvestre – pour offrir des sites de nid pour les grands rapaces.



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°40 :

LES PEUPELEMENTS FORESTIERS SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"

Legende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

▭ Parcelle de la forêt syndicale de la vallée de Barèges gérée par l'ONF
▭ Forêt domaniale

PEUPELEMENTS FORESTIERS

■ Futaie de Mélèze

■ Futaie claire de Pin à crochets (P)

■ Futaie de Sapin + futaie claire de Pin à crochets (S+P)

■ Taillis clair Hêtre, Tilleul, Noisetier, Bouleau (T)

■ Taillis de Hêtre + Sapin (TH+S)

■ Taillis de Hêtre complet (TH)

■ Zone non boisée

■ Absence de données

① Forêt de Mourgat

② Bois de Bourlic

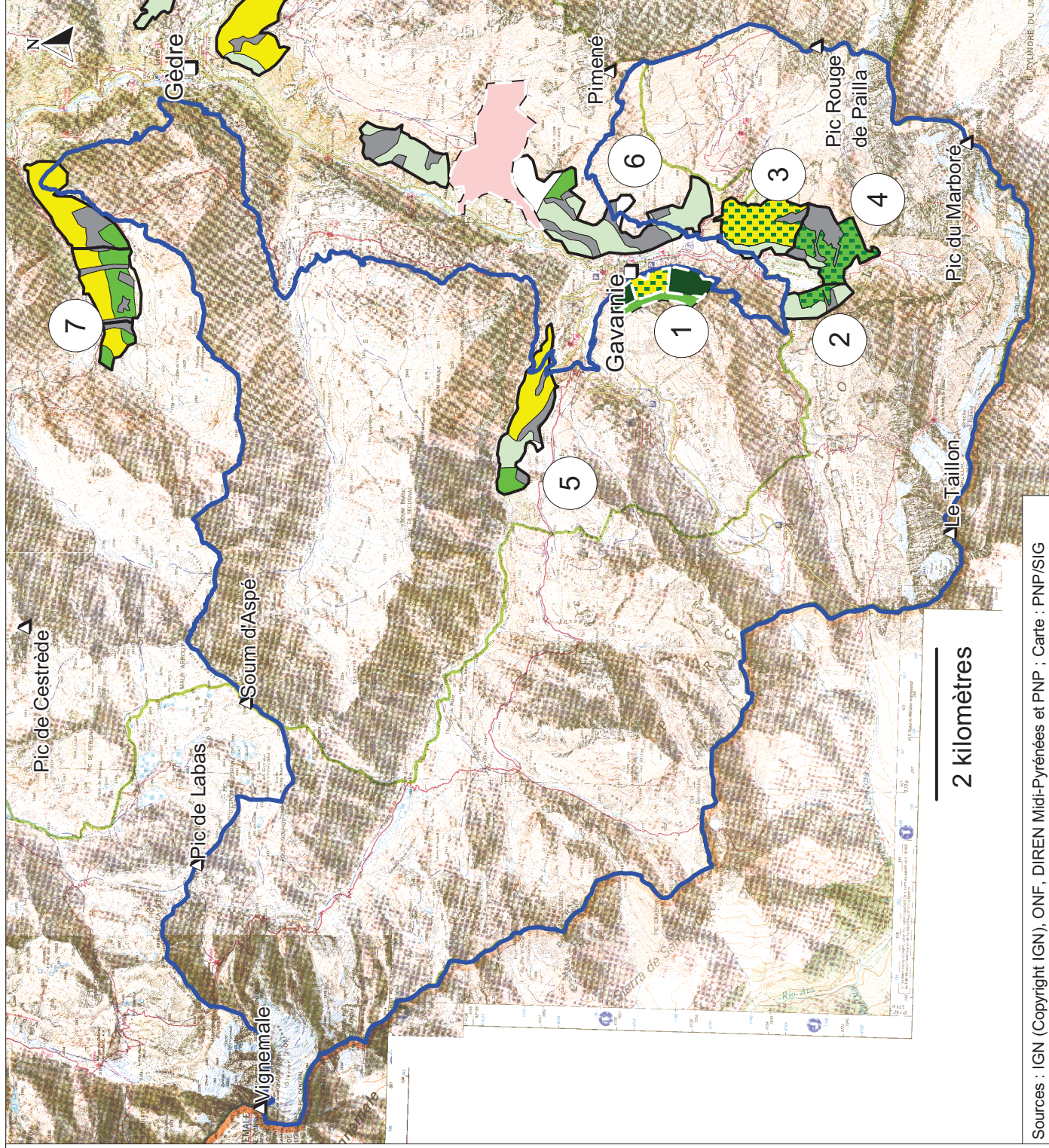
③ Bois de la Prade

④ Bois d'Aribama

⑤ Bois de St Savin

⑥ Bois de Pailla

⑦ Sapinière de Bué



2 kilomètres

Description

De nombreuses activités sportives et de loisirs se pratiquent sur le site durant l'été : la randonnée, l'escalade, la spéléologie, le canyoning et des cas de vol par parapente (ces derniers de façon « illégale » par des sauts à partir du Taillon). C'est la randonnée qui, de par son extension et le nombre de randonneurs, a le plus d'impact potentiel sur le site.

La randonnée estivale est majoritairement l'œuvre de particuliers en petits groupes qui sont le plus souvent non encadrés par des accompagnateurs. La fréquentation touristique sur le site est assez hétérogène et se concentre sur certains points d'attraction (les lieux qui ont un intérêt paysager, qui offrent une perspective). Ils se situent majoritairement au niveau de La Prade et du cirque de Gavarnie, de la Brèche de Roland, et du barrage d'Ossoue. L'accès à ces sites est de plus facilité par la présence de routes menant les randonneurs à des altitudes élevées, chose qui simplifie la visite des « familles ». D'autres secteurs nécessitant plus de temps d'approche ou présentant un caractère moins exceptionnel sont également parcourus durant l'été comme le Piméné, la vallée de la Bernatoire et en dernier la vallée d'Aspé.

L'estimation du nombre de randonneurs a été faite durant les années 1992 et 1996 par comptages manuels par les agents du Parc national. Elle a été arrêtée par la suite, les comptages se faisant maintenant par éco-compteur, technique qu'il n'est pas possible d'utiliser sur les principaux sentiers de cette vallée du fait de leur configuration trop large. Même si ces chiffres sont maintenant bien évidemment dépassés (la fréquentation ayant partout augmenté dans le parc), ils fournissent toutefois une indication.

Tableau du total des visiteurs sur le site en été.

	Moyenne du nombre de visites par jour entre le 15/06 et le 15/09					
	1996	1999	2000	2001	2002	Evolution entre 1996 et 2002
Entrée de Gavarnie	2 206	2 484	2 269	2 358	2 253	+ 2,1 %
Boucharo : R.D.921	1 146	888	842	852	716	- 38 %
Ossoue : R.D.128	516	497	448	475	431	- 16 %

Cela se traduit par trois niveaux de fréquentation selon les secteurs et les différents sentiers :

On peut classer les différents sentiers du site en trois catégories selon leur taux de fréquentation estivale :

Sentiers peu fréquentés :

Vallon d'Aspé-Saugué : sentier du col du Pla Coummunau, sentier du col de l'Oule, sentier d'Ayrues

Vallon d'Ossoue : sentier de Sausse-Dessus, sentier du Gabiétous de Lourdes

Vallon de Gavarnie : sentier du bois de Bourlic-Mourgat

Sentiers moyennement fréquentés :

Vallon d'Ossoue : sentier de Pouey-Arraby au barrage d'Ossoue, sentier de la Bernatoire, sentier de Monferrat – Tapou

Vallon d'Espécières – Pouey-Aspé : sentier de Pouey-Aspé, sentier du col de Boucharo

Vallon d'Allans – Pailla : sentier du Piméné

Sentiers très fréquentés :

Vallon d'Ossoue : fond de la vallée du Pla de Salces au barrage d'Ossoue

Vallon d'Aspé-Saugué : sentier G.R.10 du plateau de Saugué, col du Pourteillou

Vallon d'Allans-Pailla : sentier de la Hourquette d'Allans

Vallon de Gavarnie : sentier de la Prade (le plus fréquenté du site), sentier du bois d'Arribama

Vallon d'Espécières – Pouey-Aspé : sentier du col des Tentes

Cette forte disparité quantitative est à mettre en relation avec une disparité qualitative puisque les visiteurs ne souhaitent pas forcément atteindre les mêmes objectifs. Trois types de fréquentation peuvent donc être caractérisés :

- une fréquentation que l'on pourrait qualifier « de masse », dans laquelle les touristes recherchent un point de vue, un paysage sans avoir à marcher. C'est essentiellement le cas du Cirque de Gavarnie où les visites n'y dépassent souvent pas quelques heures soit le temps d'un aller et retour au fond du cirque depuis le village ;
- une fréquentation de type randonnée en montagne sur un ou plusieurs jours ;
- une fréquentation de haute montagne, plus discrète car peu importante et difficilement quantifiable.

Le site est traversé par deux sentiers très parcourus : la Haute Randonnée Pyrénéenne, qui passe par le Piméné et la Hourquette d'Allans en venant du Vignemale et le GR 10 qui traverse le site d'Ayrues à Gavarnie et remonte vers le Vignemale par la vallée d'Ossoue.

Les randonneurs se cantonnent généralement aux sentiers et s'écartent rarement de ceux-ci sauf sur les replats comme à la Prade, aux alentours du Col des Tentes ou autour d'Ossoue.

Tableau des randonneurs sur le site en été.

	1992		1996		1992/96
	Randonneurs	Moyenne/jour	Randonneurs	Moyenne/jour	Variation randonneurs
Ossoue	10 887	143	14 843	160	+ 11 %
Boucharo	35 340	515	27 042	291	- 56 %
Gavarnie	212 029	2 404	201 434	2 166	- 10 %

Ces sentiers sont jalonnés par des refuges gardés (la Brèche de Roland, Espuguettes, Baysse) ainsi que par des hôtelleries (Cirque de Gavarnie, grange de Holle, gîte de Saugué) et de nombreuses cabanes ouvertes qui permettent aux randonneurs de trouver un abri.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

A cette période, peu d'impacts sont notables sur les espèces du DOCOB. Trois zones où les randonneurs, soit sur leur passage sur sentier, soit à l'occasion d'un vagabondage autour du sentier, sont susceptibles d'occasionner des dérangements ont été constatées :

- la zone du Piméné et celle de Boucharo où le Lagopède alpin est susceptible d'être dérangé lors de sa reproduction et de l'élevage des nichées ;
- la zone de Saugué et des Espécières où des dérangements peuvent être rencontrés vis-à-vis de la Perdrix grise de montagne (sur Saugué, zone de prairies avec clôtures, ce sera principalement la divagation des chiens qui sera à contrôler) ;

- la zone de Bourlic Mourgat où des dérangements de couvées de Grand tétras peuvent se produire.

Le problème de l'escalade est à traiter à part. Un ancien site d'escalade avait été interdit car se situant juste sous le site de nid du Gypaète barbu en vallée d'Ossoue. Il existe une volonté de plusieurs usagers locaux de mettre en place un site sur lequel tant des grimpeurs chevronnés qu'une école d'escalade pourraient pratiquer. Un site de substitution serait à rechercher sur une zone où les perturbations seraient minimales.

Enfin, spéléologie et canyoning sont peu pratiqués sur la zone et donc ne posent pas de problèmes vis-à-vis des espèces considérées. Le site de canyoning situé à l'entrée de la vallée d'Ossoue (le plus fréquenté) peut temporairement déranger le Gypaète barbu dans sa reproduction en cas d'utilisation du parking temporaire au niveau du pont de Saint-Savin.

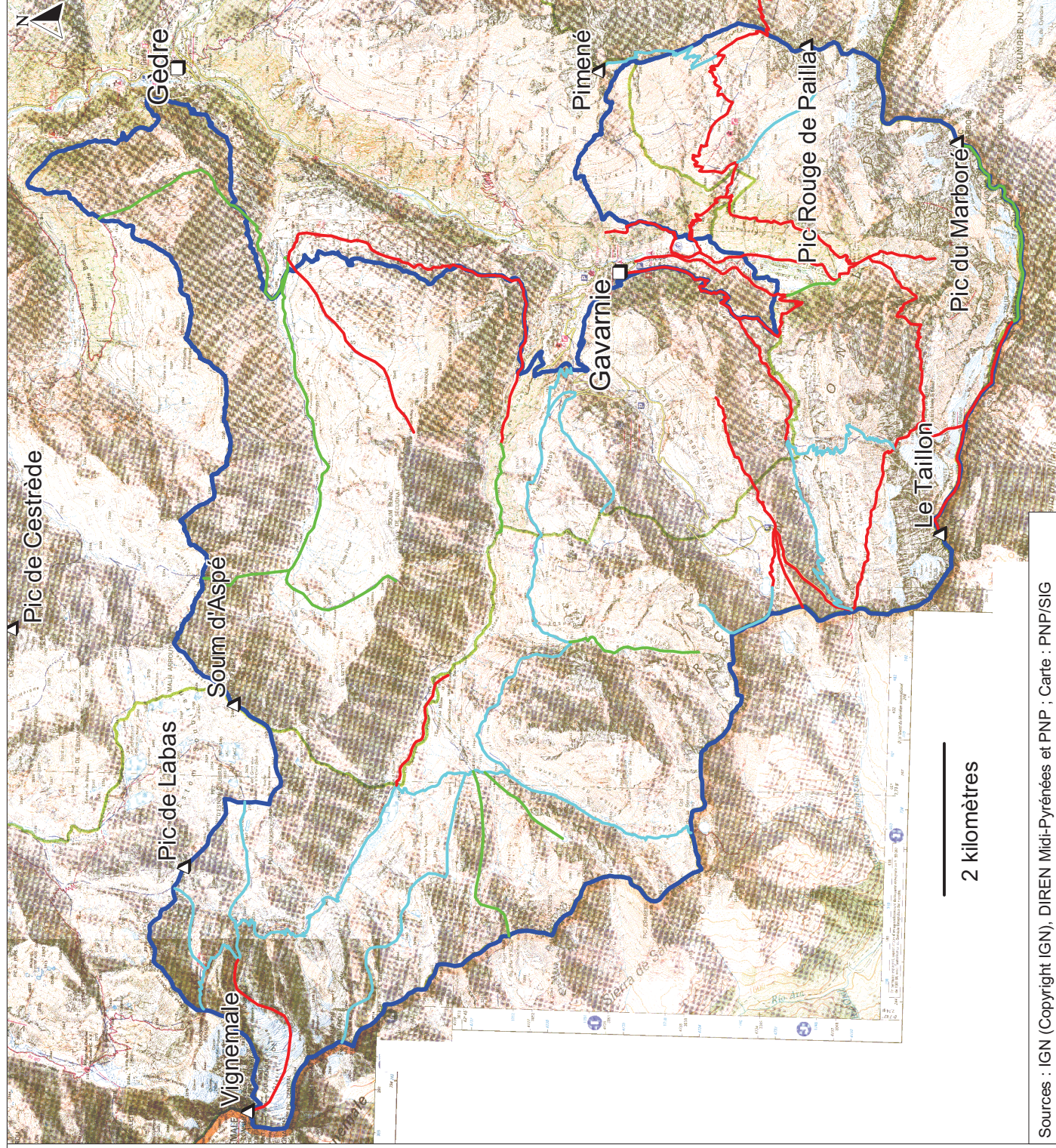
La présence de refuges induit des rotations d'hélicoptères pour l'approvisionnement en début d'été (mai - juin) et la descente des déchets et autres produits en fin d'été (septembre – octobre). De même, la course d'alpinisme que représente le Vignemale, à une extrémité du site, induit là encore des survols en hélicoptères à l'occasion des opérations de sauvetage et secours en montagne. A ces occasions, les hélicoptères peuvent passer à proximité de sites de nidification de grands rapaces, notamment ceux situés à l'entrée de la vallée d'Ossoue.



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°38 :

LA RANDONNEE ESTIVALE SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"



égende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

— Sentier très fréquenté

— Sentier moyennement fréquenté

— Sentier peu fréquenté

2 kilomètres

LE TOURISME HIVERNAL

Description

Plusieurs activités sportives et de loisirs se pratiquent sur le site durant l'hiver : la randonnée à ski ou à raquettes, les cascades de glace. Si la fréquentation hivernale est directement influencée par les conditions météorologiques, les conditions d'accès au site de Gavarnie (relativement faciles par rapport aux autres vallées) et l'espace disponible, dans l'ensemble relativement praticable, associé à la renommée de certains parcours font qu'une grande partie du site est relativement fréquentée en hiver.

De plus, l'évolution récente du matériel a amené une plus grande facilité de circulation et un engouement récent a ainsi pu être noté pour la pratique de la raquette qui s'est considérablement accrue ces dix dernières années. On ne dispose pas de chiffres sur cette fréquentation hivernale, très fluctuante d'un jour sur l'autre en fonction des conditions d'enneigement, mais il est possible de dresser les grandes tendances relatives observées sur le site.

On peut classer les différents parcours du site en deux catégories selon leur taux de fréquentation hivernale :

Sentiers peu à moyennement fréquentés :

Vallon d'Aspé : col du Pourteillou, col du Pla Coummunau, col de l'Oule : essentiellement ski de randonnée

Vallon d'Ossoue : sentier de Pouey Arraby, sentier de la Bernatoire : ski de randonnée et raquette

Vallon d'Espécières – Pouey-Aspé : col de Boucharo, montée de Boucharo à la Brèche de Roland : ski de randonnée

Vallon d'Allans – Pailla : pic du Piméné, Hourquette d'Allans, montée aux Astazous : ski de randonnée et raquette

Sentiers très fréquentés :

Vallon d'Ossoue : tour du pic de Lary : ski de randonnée et raquette

Vallon d'Aspé-Saugué : sentier variante du G.R.10 du plateau de Saugué : raquette

Vallon d'Allans-Pailla : plateau de Pailla : essentiellement raquette, ski de randonnée

Vallon de Gavarnie : sentier de la Prade (le plus fréquenté du site) : ski de fond et raquette

Vallon d'Espécières – Pouey-Aspé : col de Tentés et Boucharo : ski de randonnée, raquette autour de la station

La fréquentation touristique sur le site est assez hétérogène et se concentre sur certains points d'attraction (les lieux qui ont un intérêt paysager, qui offrent une perspective, ou bien ceux faciles d'accès à partir de la route). Selon les activités, les sites fréquentés sont les suivants :

- à raquette, ils se situent majoritairement au niveau de La Prade et du cirque de Gavarnie (le ski de fond est aussi parfois pratiqué sur cette zone), mais aussi sur le plateau de Saugué et sur le plateau des Espuguettes par la montée d'Arribama et du Pailla. On note aussi ces dernières années une fréquentation accrue autour de la zone du Pic Lary. Les alentours de la station de ski de Gavarnie-Gèdre sont aussi très fréquentés ces dernières années à raquette ;
- autour de la station de ski de Gavarnie-Gèdre pour le ski de randonnée, et sur certaines grandes courses telles que celles de Boucharo, du Piméné – Hourquette d'Allans, de la

Bernatoire et sur le fond du vallon d'Aspé – Saugué vers le Soum d'Aspé. La montée au Vignemale figure aussi parmi les plus grandes classiques pyrénéennes de la discipline ;
- les cascades de glace sont surtout pratiquées dans le cirque de Gavarnie.

Cette fréquentation est surtout le fait de groupes accompagnés par des accompagnateurs montagne ou des guides, même si sur le plateau de Saugué, le vallon des Espézières et la zone d'Arribama – Pailla (sans oublier la Prade), la facilité d'accès et des déplacements induit une forte fréquentation familiale non encadrée.

Du fait de la disparition des marques des sentiers sous la neige à cette époque, les randonneurs ont tendance à davantage se disperser, hormis dans les zones de montée sur Arribama – Pailla et sur le plateau de Saugué.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

C'est à cette période que la majorité des impacts sont notables sur les espèces du DOCOB, notamment du fait de la fragilité des espèces (leur alimentation est alors essentiellement ligneuse et très peu énergétique, couvrant à peine leurs besoins quotidiens) et de leur concentration sur les zones les plus fréquentées par les randonneurs). Cinq zones où les randonneurs, soit sur leur passage sur sentier, soit à l'occasion d'un vagabondage autour du sentier, sont susceptibles d'occasionner des dérangements ont été constatées :

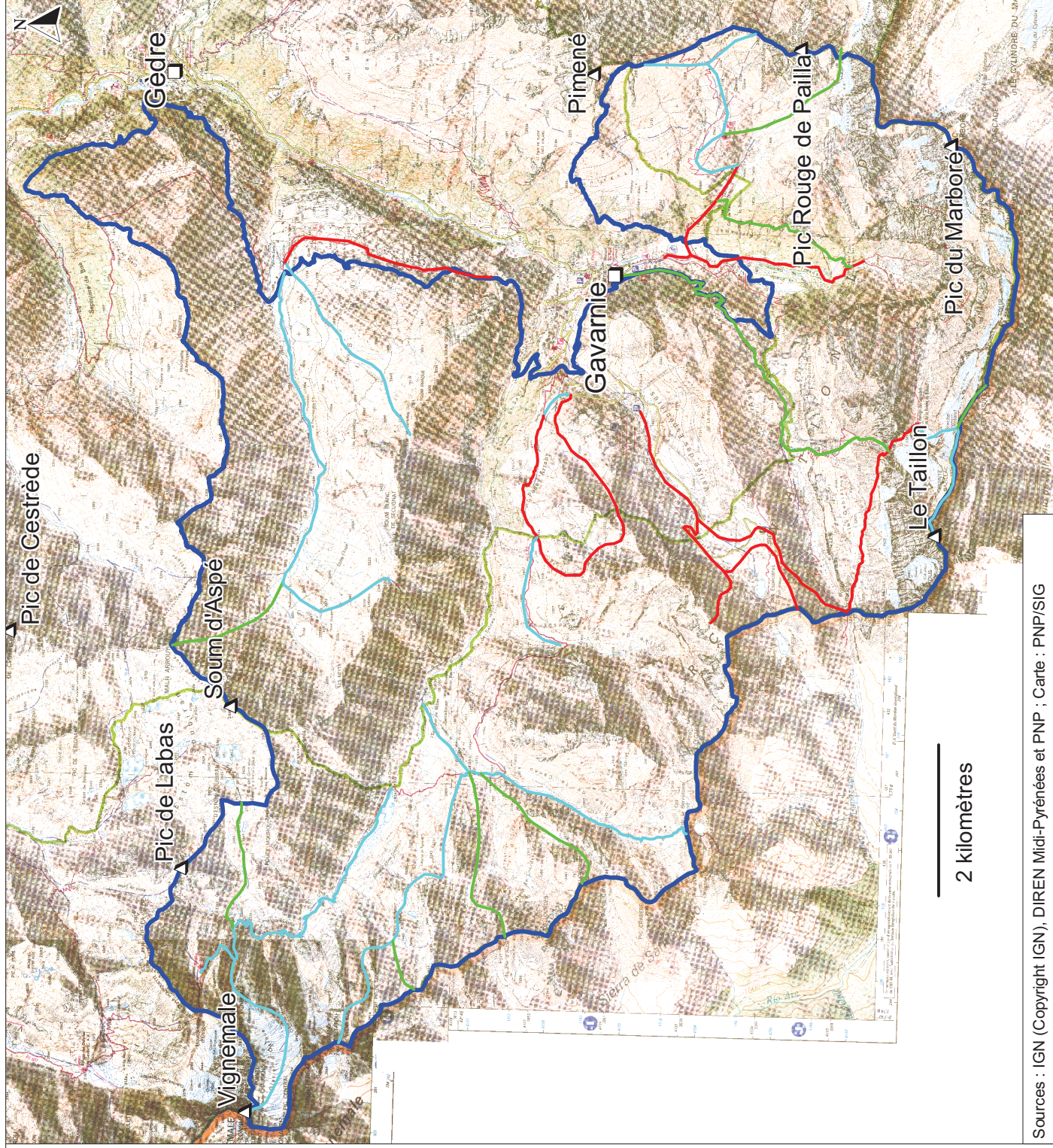
- les zones forestières d'Arribama et Pailla où le Grand tétras alpin est susceptible d'être dérangé soit lors de son hivernage, soit sur les places de chant aux mois d'avril et mai, principalement par la fréquentation à raquettes mais aussi par la photographie animalière en mai ;
- la zone des Espuguettes et Piméné – Hourquette d'Allans où des dérangements peuvent être rencontrés vis-à-vis de la Perdrix grise de montagne (sur Espuguettes) ou du Lagopède alpin sur leurs zones d'hivernage avec une fréquentation à raquettes et ski de randonnée ;
- la zone des Espézières et Boucharo où la Perdrix grise de montagne et le Lagopède alpin peuvent être dérangés sur leurs zones d'hivernage par la fréquentation à raquettes mais surtout à ski de randonnée ;
- la zone de Saugué où des dérangements de perdrix grises de montagne peuvent être constatés sur zones d'hivernage avec la fréquentation à raquettes ;
- la zone du Pic Lary où des dérangements de perdrix grises de montagne et de lagopèdes alpins sont constatés par la fréquentation à raquettes sur zones d'hivernage.



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°39 :

LA RANDONNÉE HIVERNALE SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"



égende

▲ Pic

□ Village

Limites de la ZPS du 21/04/2006

Itinéraire très fréquenté

Itinéraire moyennement fréquenté

Itinéraire peu fréquenté

2 kilomètres

1) Escalade et alpinisme :

Une voie d'escalade ouverte par la Compagnie Républicaine de Sécurité (C.R.S.) de Gavarnie sur le versant sud du Sécugnat a été déséquipée à la fin des années '70' à la demande du Parc national des Pyrénées. Un report partiel de cette activité d'escalade a été fait sur une falaise à l'entrée de la vallée d'Ossoue au niveau des Arrouyettes. Un site a été équipé au niveau de Tousaus, au début de la route menant vers la station de ski. Ce site est utilisé comme rocher école par certains guides de la vallée l'été. Enfin, un petit site d'escalade utilisé ponctuellement existe au niveau de Hount Blanque, accessible par le sentier supérieur du bois d'Arribama.

Le site de Gavarnie-Ossoue, en matière d'escalade, est surtout renommé et fréquenté pour ses trois sites importants en alpinisme : le Vignemale, pratiqué autant en été qu'en hiver, le Taillon et le Gabiétous, davantage pratiqués en été, et le couloir des Astazous, pratiqué surtout en sortie d'hiver. Cependant, l'activité d'escalade est essentiellement exercée sur le cirque de Gavarnie, de façon épisodique sous sa forme estivale (voies rocheuses historiques) et de façon régulière sous sa forme hivernale (cascades de glace, les cascades de glace de Gavarnie figurant parmi les sites les plus renommés au niveau européen).

Il n'existe pas sur le site de via ferrata.

2) Vol à voile :

Le survol de la zone centrale du Parc national étant interdit à moins de 1 000 m, les conditions aérologiques du site (avec la dominance des vents du nord-ouest ou du sud-ouest) étant peu favorables à l'activité de vol à voile, il ne devrait pas y avoir de cas d'activités liées au parapente, au deltaplane ou encore de planeurs. Cependant, des cas de vol par parapente sont observés chaque année depuis le Taillon entre autres. La présence de planeurs est aussi parfois notée au printemps et en été notamment, mais passant à des altitudes importantes et ne posant pas de problèmes par rapport au site. Plus récemment, on voit apparaître depuis 2-3 ans des cas de « base-jump » depuis la face nord du Vignemale.

3) Canyoning :

Le gave d'Ossoue comporte deux zones équipées pour le canyoning :

- le canyon d'Ossoue supérieur situé dans la partie du gave en aval du barrage d'Ossoue jusqu'au replat de la cabane de Milhas. Il accueille un nombre limité de participants et plutôt chevronnés. En effet, sa descente nécessite la pose d'une tyrolienne avec passage sous une chute d'eau.
- le canyon d'Ossoue inférieur (hors site Natura 2000 mais qui induit souvent des stationnements dans le site) situé entre le gave de Gavarnie en aval et le pont de Saint-Savin en amont. Il est plus fortement fréquenté avec une clientèle composée de débutants souvent accompagnés par des guides.

Une convention Fédération Française de Montagne et Escalade (F.F.M.E.) et E.D.F. a été signée pour sécuriser cette pratique.

4) Spéléologie :

Un important réseau spéléologique existe sur le site, connu depuis longtemps et surtout prospecté depuis 20 ans. Il est toutefois peu prospecté du fait des difficultés d'approche (1 journée de marche d'approche) et d'une période d'accessibilité restreinte (1,5 mois au maximum du fait des conditions d'enneigement).

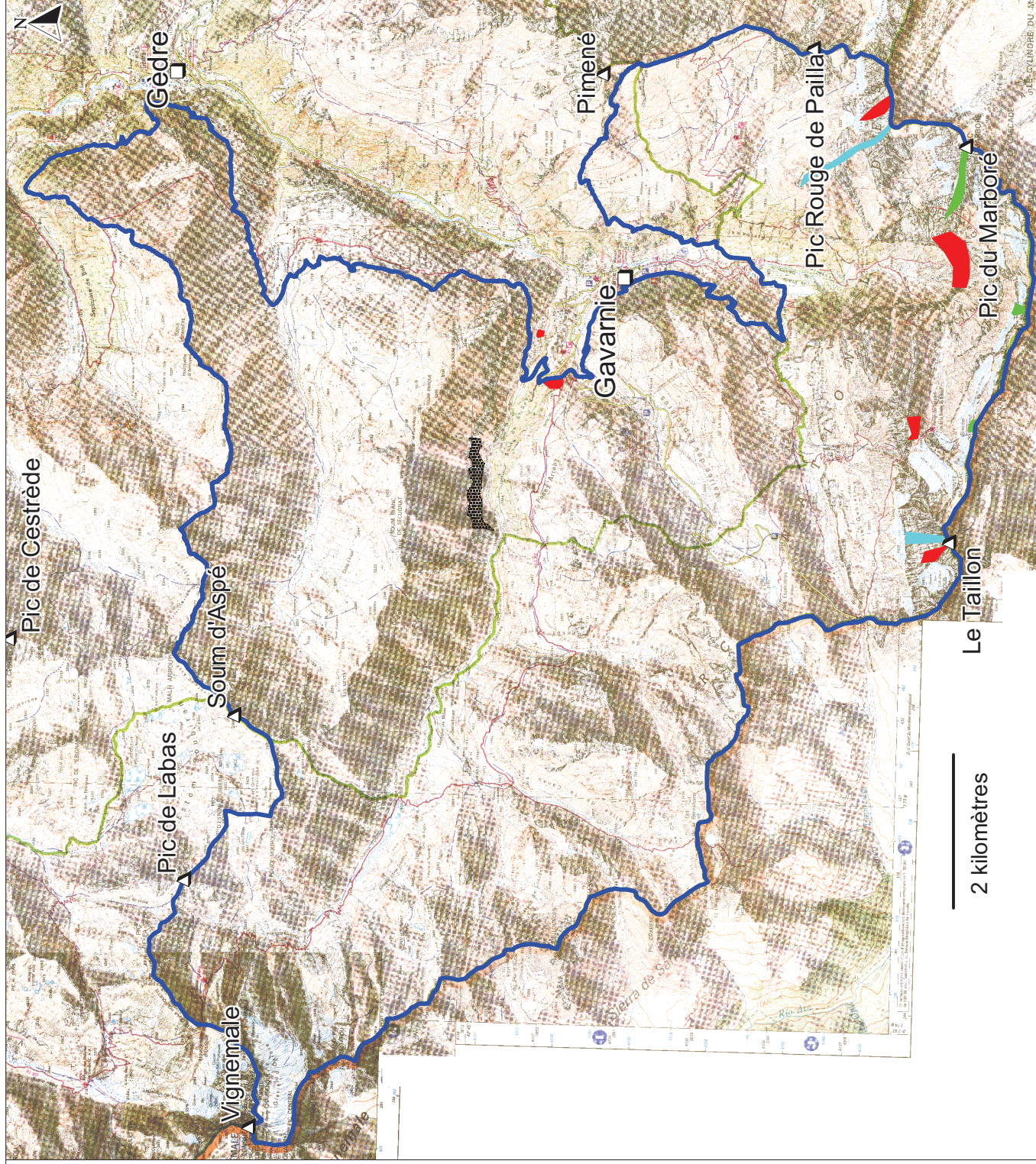
Le réseau du Taillon, la résurgence Brulle et la grotte Devaux figurent parmi les sites spéléologiques importants des Pyrénées.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

Peu d'impacts potentiels sont à noter sur les espèces cibles du DOCOB, car le plus souvent les problèmes ont déjà été traités et résolus par le passé. Le site offre de plus peu de sites propices à une activité intense susceptible de poser problème.



SITES D'ESCALADE SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"



égende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

■ Site très fréquenté

■ Site moyennement fréquenté

■ Site peu fréquenté

▨ Site abandonné

2 kilomètres

LA CHASSE

Description

L'intégralité du canton de Luz Saint-Sauveur, soit 17 communes, est regroupée en une seule société de chasse appelée "Les Chasseurs Barégeois". Cette association, loi 1901, possède, au travers d'un bail concédé par les communes du canton, les droits de chasse sur plus de 30 000 ha. Elle permet à environ 200 chasseurs de pratiquer un loisir de plein air dans le respect des populations animales et en participant au maintien des équilibres naturels. Cette activité concerne des résidents permanents, des ex-valléens (première génération des enfants de résidents permanents) et des élus de la vallée. Le nombre de chasseurs se maintient en partie grâce à la chasse au Sanglier qui représente une véritable occupation pendant 3 mois de l'année.

Il existe très peu de chasseurs spécialistes d'une espèce. La majorité chassent au moins 2 à 3 espèces et certains chassent toutes les espèces, en fonction des dates, des jours et des périodes d'ouvertures. Dans le cas du Sanglier, des équipes de 3 à 40 chasseurs sont constituées, composées de personnes originaires des différentes communes de la vallée, chaque équipe ayant plus ou moins ses zones de chasse attribuées en fonction aussi du gibier recherché. De manière générale, à l'exception de certains éleveurs qui chassent autour des zones où se trouvent leurs bêtes (Ossoue, Saugué) et des zones de présence des sangliers, les chasseurs changent de quartiers et circulent un peu dans tous les secteurs propices aux espèces recherchées.

L'intégralité de la société de chasse est située en Zone de Montagne ce qui permet :

- une ouverture retardée (mieux adaptée à la biologie des espèces inféodées au milieu montagnard),
- une limitation des jours de chasse et du nombre d'animaux à prélever (adaptation à des espèces à faible taux, ou à taux fluctuant, de renouvellement),
- une interdiction de lâcher de gibier à plumes pour éviter la pollution génétique des espèces autochtones ou l'introduction de nouvelles pathologies.

Les principales espèces chassées sont :

- l'Isard avec un prélèvement d'environ 140-150 isards par an, en plan de chasse quantitatif aménagé, l'espèce étant en augmentation ;
- le Chevreuil avec 90 bracelets, l'espèce étant jugée stable ;
- le Sanglier, avec environ 70 bêtes tirées essentiellement en battue en 2005, les populations, chassées en battue. Les populations sont en forte augmentation ces dernières années ;
- la Perdrix grise de montagne, dont les prélèvements sont très fluctuants selon les années, est chassée 2 jours par semaine pendant 7 semaines. Les populations sur le site figurent parmi les plus belles populations du département ;
- le Grand tétras, dont les populations ont diminué ces dernières années (un prélèvement maximum de 8 oiseaux a été réalisé en 2004 sur la société). Il fait maintenant l'objet d'un prélèvement limité par unité naturelle.

Le Lagopède alpin n'est plus prélevé depuis quelques années, suite aux fortes diminutions constatées sur cette espèce. Toutefois sa recherche reste autorisée.

Le Lièvre d'Europe fait l'objet de faibles prélèvements compte tenu des effectifs estimés.
La Bécasse des bois et les autres gibiers migrateurs font l'objet de prélèvements fluctuants en fonction des variations interannuelles des effectifs fréquentant la vallée.

Parmi les espèces pouvant être classées nuisibles, on relève sur le site la présence du Renard, de la Martre et de la Fouine.

Le piégeage est une activité très pratiquée sur la zone, orientée presque exclusivement sur les carnivores. Elle n'a pas d'influence directe sur les espèces justifiant le classement du site.

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

Hormis les prélèvements exercés sur les espèces, l'impact de la chasse sur les autres espèces du DOCOB peut se faire sentir principalement au travers des dérangements potentiels sur le Gypaète barbu. Le cycle reproducteur de cette espèce démarrant tôt (dès le mois de décembre) la présence de battues au sanglier à proximité des sites de nidification peut induire des dérangements et avoir comme conséquences un abandon du site par l'espèce, celle-ci se retournant alors sur des sites moins favorables.

Les autres impacts potentiels, indépendants de l'activité cynégétique mais faisant appel à une arme à feu, sont liés soit à des problèmes de braconnage du Grand tétras, sur places de chant directement (phénomène très réduit du fait de la surveillance de ces places de chant), soit à des tirs illégaux hors périodes de chasse ou sur des espèces protégées).



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°41 :

ZONES DE CHASSE SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"

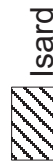
égende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

Zones de chasse



Isard



Perdrix et lièvre



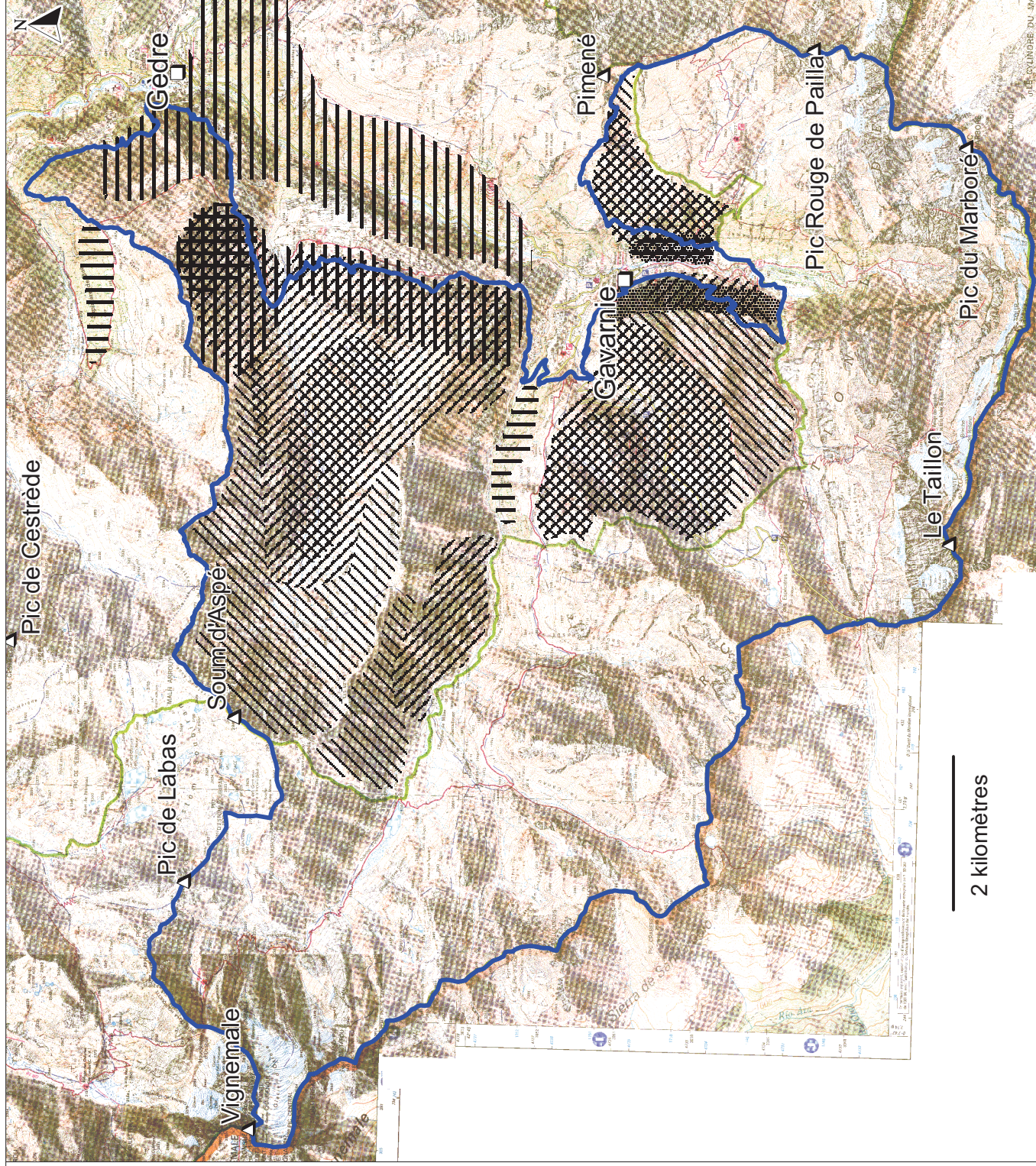
Bécasse



Battue au sanglier



Chevreuil et sanglier



LES ACTIVITES LIEES AUX EQUIPEMENTS ET A LA SECURITE

Description

Sur le site, on recense la présence :

- d'une part d'infrastructures liées au transport d'électricité (ligne 225 kV Pragnères – Biescas, et pylônes associés) ou à la station de ski (câbles de remontée mécanique ou câbles de transport d'explosifs) ;
- d'autre part des pratiques liées soit à l'entretien de ces infrastructures (survols R.T.E.), ou induites par la présence d'activités liées au tourisme (alimentation des refuges, sécurité des personnes ; survols Sécurité civile, Gendarmerie, sociétés privées d'hélicoptage) ou à la surveillance générale du site (survols Gendarmerie, Armée de terre) et à la présence proche de la frontière (survols Douane, Gendarmerie).

Impact potentiel sur les espèces du DOCOB

Les impacts potentiels, ou observés sur le site, sont de deux types :

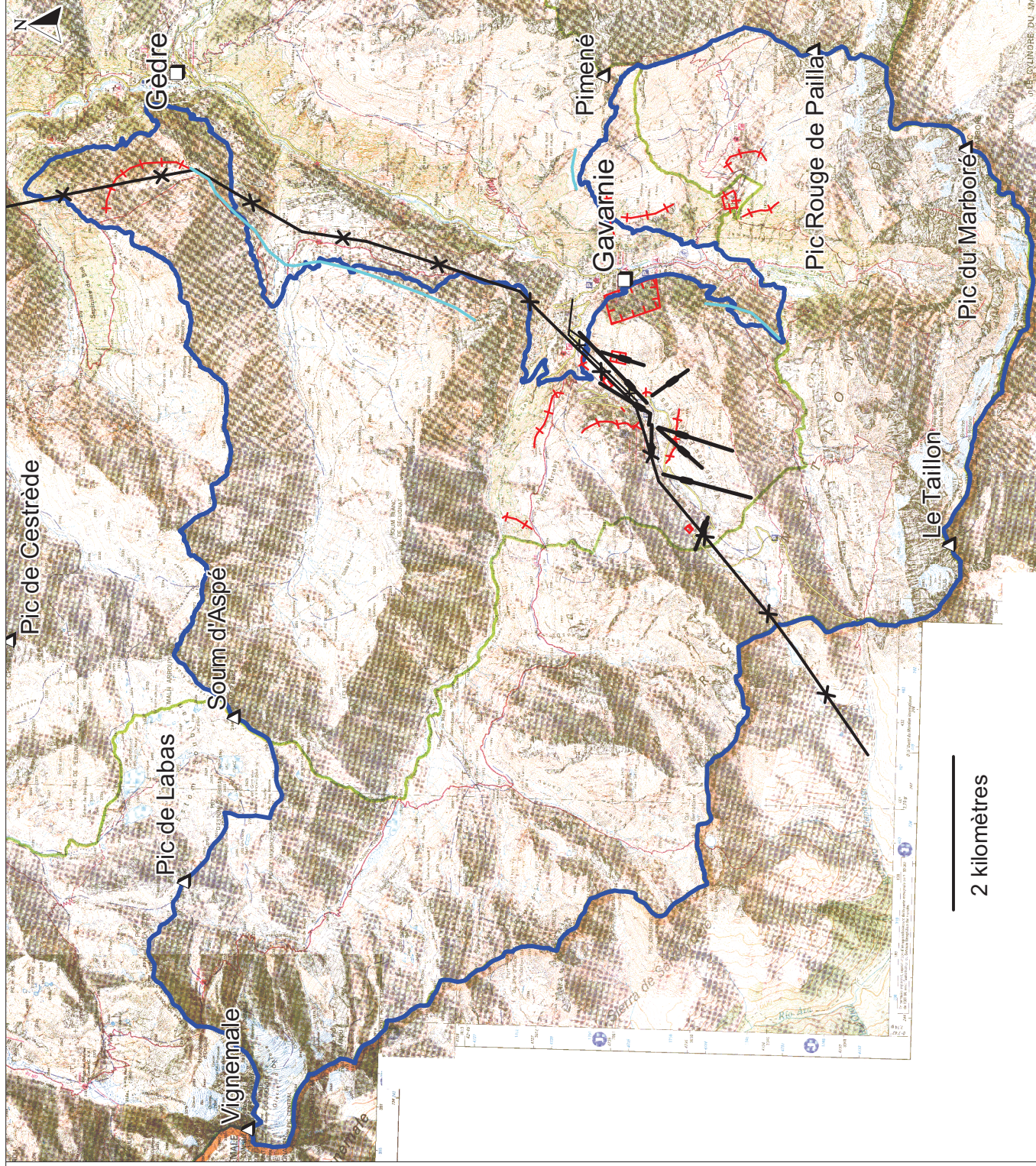
- des mortalités d'oiseaux suite à des collisions – percussions avec les lignes électriques ou les câbles de transport de la station de ski. Le site est un des principaux passages migratoires des Hautes-Pyrénées notamment pour la Grue cendrée. Sur la station de ski de Gavarnie – Gèdre, des collisions d'oiseaux ont déjà été notées vis-à-vis de la Perdrix grise de montagne et du Hibou moyen-duc. Même si nous n'avons pas noté de cas d'électrocution suite à pose d'oiseaux sur des pylônes, la présence de pylônes potentiellement dangereux a été relevée sur le site ;
- des dérangements pendant le cycle reproducteur pour des espèces de grands rapaces suite à des survols se produisant trop près du site de nid. L'espèce principalement concernée sur le site est le Gypaète barbu, sachant que, dans la montée vers le site, les engins motorisés passent à proximité du site de nidification du Circaète Jean-le-Blanc, ce site se situant toutefois à l'extérieur de la Z.P.S.



Les Pyrénées
Parc National

Carte n°42 :

LES INFRASTRUCTURES SUR LA ZPS FR 7310088 "CIRQUE DE GAVARNIE"



légende

▲ Pic

□ Village

▭ Limites de la ZPS du 21/04/2006

—*— Ligne haute tension

—*— Câble d'alimentation (trois fils)

—●— Télésiège ou téléski

—+— Fil de fer ou fil barbelé

— Clôture électrique

▭ Grillage

2 kilomètres